Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION DE GENDARMERIE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Bureau de l'immobilier et du logement

Maîtrise d'Œuvre : **RGNA – DAO - BIL – SIL POITIERS**

MÉMOIRE TECHNIQUE

RGNA – DAO – BIL – SIL Poitiers

04 RGNA 2026

LOT N°1 – ANGOULÊME (16)

Remplacement des portes sectionnelles des garages de service et des centres de soutien automobiles des casernes de gendarmerie d'Angoulême (16) et Guéret (23)

Candidat :
(nom_candidat)

MÉMOIRE TECHNIQUE....1

1. PREAMBULE....3

2. Descriptif des moyens humains et matériels mis en place pour l'exécution des travaux...3

2.1. Présentation détaillée de la société, son organigramme, le rôle des intervenants et des sous-traitants....3

2.2. Moyens humains....3

2.3. Moyens matériels....3

3. Dispositions relatives à la sécurité, l'hygiène, la qualité et l'environnement....4

3.1. Dispositions prises pour limiter les impacts environnementaux et nuisances liés à l'exécution des prestations; gestion des déchets....4

- Gestion des déchets, recyclage ;....4

- Produits utilisés ;....4

- Normes ISO ;....4

- Véhicules, engins ;....4

- Sensibilisation des personnels....4

3.2. Dispositions prises pour assurer la sécurité....4

- Dans la réalisation des prestations,....4

- Dans les déplacements et les opérations de manutention et de levage....4

3.3. Dispositions prises pour assurer l'hygiène au travail....4

- Installations de chantier (base vie, sanitaires) ;....4

- Équipements de sécurité individuels ;....4

- Équipements de sécurité collectifs ;....4

- PPSPS....4

4. Solution technique....4

4.1. Fiches techniques....4

4.2. Note détaillée de présentation de l'opération....4

Cette note permet au RPA d'apprécier à la fois la pertinence et la qualité technique de la solution proposée par le candidat au regard des éléments du CCTP, et de s'assurer de la prise en compte de cette problématique....4

5. Dispositions prises pour la mise en œuvre de produits éco-responsables....5

1. PREAMBULE

Le mémoire technique est un document destiné à présenter l'offre technique du candidat. Il présente dans ce document comment son offre répond aux exigences du CCTP.

Le présent document fournit le cadre qui doit être **respecté** pour la remise de l'offre. Il devra être limité à **20 pages** (CV du personnel) compris les annexes justificatives.

Des explications et notations sont écrites dans chaque paragraphe et sont destinées à informer le candidat ce qu'il est attendu dans chaque partie.

L'effort de clarté et de synthèse ainsi que la pertinence des informations fournies seront pris en considération dans l'attribution des points sur chaque critère.

Pour une meilleure clarté, les paragraphes pourront être détaillés en sous-paragraphes, au choix du candidat (par type, par entreprise, par secteur)

2. Descriptif des moyens humains et matériels mis en place pour l'exécution des travaux

2.1. Présentation détaillée de la société, son organigramme, le rôle des intervenants et des sous-traitants

Dans ce paragraphe, le candidat devra présenter la structure dédiée à l'exécution du chantier. Plus particulièrement, il devra détailler la ou les entreprises intervenant sur le marché en expliquant leur forme juridique (entreprise titulaire, sous-traitant, etc…) et en délimitant et précisant les prestations réalisées.

Le dossier du candidat indiquera les informations suivantes :

- Présentation des activités de la société
- Références
- chiffres d'affaires et composition des effectifs
- Organisations fonctionnelle et territoriale
- Organigramme

2.2. Moyens humains

Dans ce paragraphe, le candidat devra présenter :

- Dimensionnement et composition des équipes allouées à la bonne exécution du chantier (nombre de personnels de direction, techniciens, chefs d'équipe, ouvriers spécialisés et d'ouvriers) ;
- Volumes horaires pour l'exécution des travaux ;
- CV, formation et expérience pour chaque membre de l'équipe envisagée.

2.3. Moyens matériels

Dans ce paragraphe, le candidat devra détailler les moyens matériels dédiés au chantier en fonction du type de prestation et pour chaque intervenant (titulaire, sous-traitant…) :

- Engins et matériels nécessaires à la réalisation des opérations demandées (levage, travail en hauteur) ;
- Équipements spécifiques ;

- Levée de réserves et garantie de parfait achèvement ;
- Moyens de communication.

3. Dispositions relatives à la sécurité, l'hygiène, la qualité et l'environnement

Dans ces paragraphes, le candidat devra détailler les dispositions prises en matière de sécurité, hygiène et d'environnement.
Pour une meilleure clarté, le présent paragraphe pourra être détaillé en sous-paragraphes, au choix du candidat.

3.1. Dispositions prises pour limiter les impacts environnementaux et nuisances liés à l'exécution des prestations; gestion des déchets

- Gestion des déchets, recyclage ;
- Produits utilisés ;
- Normes ISO ;
- Véhicules, engins ;
- Sensibilisation des personnels.

3.2. Dispositions prises pour assurer la sécurité

- Dans la réalisation des prestations,
- Dans les déplacements et les opérations de manutention et de levage.

3.3. Dispositions prises pour assurer l'hygiène au travail

- Installations de chantier (base vie, sanitaires) ;
- Équipements de sécurité individuels ;
- Équipements de sécurité collectifs ;
- PPSPS.

4. Solution technique

4.1. Fiches techniques

Le candidat fournira la liste des matériels et des équipements (marques et types) envisagés et transmettra les fiches techniques correspondantes, notamment celles des portes sectionnelles envisagées et leur motorisation.

4.2. Note détaillée de présentation de l'opération

Cette note permet au RPA d'apprécier à la fois la pertinence et la qualité technique de la solution proposée par le candidat au regard des éléments du CCTP, et de s'assurer de la prise en compte de cette problématique.

Le candidat joint dans cette note technique tout élément qui permet de présenter, expliquer et justifier la solution qu'il propose.
Cette fiche sera limitée à 2 recto-verso A4.

La note devra apporter des informations sur les points suivants :

- Études administratives et techniques du projet
- Méthodologie pour l'organisation et le suivi du projet
- Préparation du chantier
- Organisation et logistique d'approvisionnement
- Planning prévisionnel

5. Dispositions prises pour la mise en œuvre de produits éco-responsables

Le candidat indiquera :

- La charte de chantier à faible nuisance ;
- Le lieu d'implantation de l'usine de fabrication des matériels (protes sectionnelles) et la distance kilométrique pour rejoindre le lieu d'exécution des travaux ;
- Le mode de transport de livraison des matériels sur le chantier ;
- Les mesures prises pour minimiser les émissions de GES liées au chantier.